

PIERRE GARDETTE

QUELQUES MOTS  
DU  
LATIN DE LUGDUNUM

---

EXTRAIT DE LA *REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE*

Tome XXVI

---

INSTITUT DE LINGUISTIQUE ROMANE DE LYON

Bibliothèque Maison de l'Orient



158233

A Monsieur le Recteur Louis,  
en respectueux hommage.

R. G. 8/10/62

Ulysse Ardet

A L'ORIGINE DU PROVENÇAL  
ET DU FRANCOPROVENÇAL.

QUELQUES MOTS DU LATIN DE LUGDUNUM

Le francoprovençal n'a jamais été isolé du provençal, et sa frontière Sud a été souvent franchie par des formes et par des mots, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Par-dessus cette frontière linguistique, qui pourtant isole si fortement les dialectes d'oc de tous les autres dialectes de France, une certaine communauté apparaît, qui unit entre elles toutes les provinces du bassin du Rhône depuis le Valais jusqu'à la mer. Cette communauté est ancienne puisque des mots qui remontent nécessairement au latin, et qui ne semblent pas avoir voyagé depuis la romanisation, sont communs au francoprovençal et à la moitié Est du domaine d'oc, comme si à l'époque romaine une communauté de destin avait uni Lugdunum et les villes de la Narbonnaise.

On remarque toutefois que, pour certaines notions, le mot francoprovençal est différent du mot provençal, différent aussi de celui de la langue d'oïl, comme si Lugdunum avait été un centre de romanisation assez indépendant pour faire dans le riche vocabulaire latin un choix différent de celui qu'avaient déjà fait les villes de la Narbonnaise<sup>1</sup>.

1. Cette étude a été présentée au X<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, qui s'est tenu à Strasbourg du 23 au 28 avril 1962. Elle fait suite à une étude des « dénominations gallo-romaines de la noisette » qui doit paraître dans les Mélanges offerts à M. Kuhn, et à une communication faite au III<sup>e</sup> Congrès International de Langue et Littérature d'Oc (Bordeaux, 3-8 septembre 1961) sous le titre « En marge des atlas linguistiques, les influences des parlers provençaux sur les parlers francoprovençaux ».

## A. — UNION DE LUGDUNUM ET DE LA NARBONNAISE.

Voici d'abord quelques exemples.

*Noms de la noisette.*

Les romains appelaient NUX toutes sortes de fruits à amande : la noix évidemment, mais aussi l'amande, la châtaigne, la pistache, et même la pomme de pin. Pour désigner la noisette ils usaient volontiers de formes diminutives, comme NUCELLA, NUX MINOR, ou de noms d'origine comme NUX ABELLĪNA, ABELLANA <sup>1</sup>.

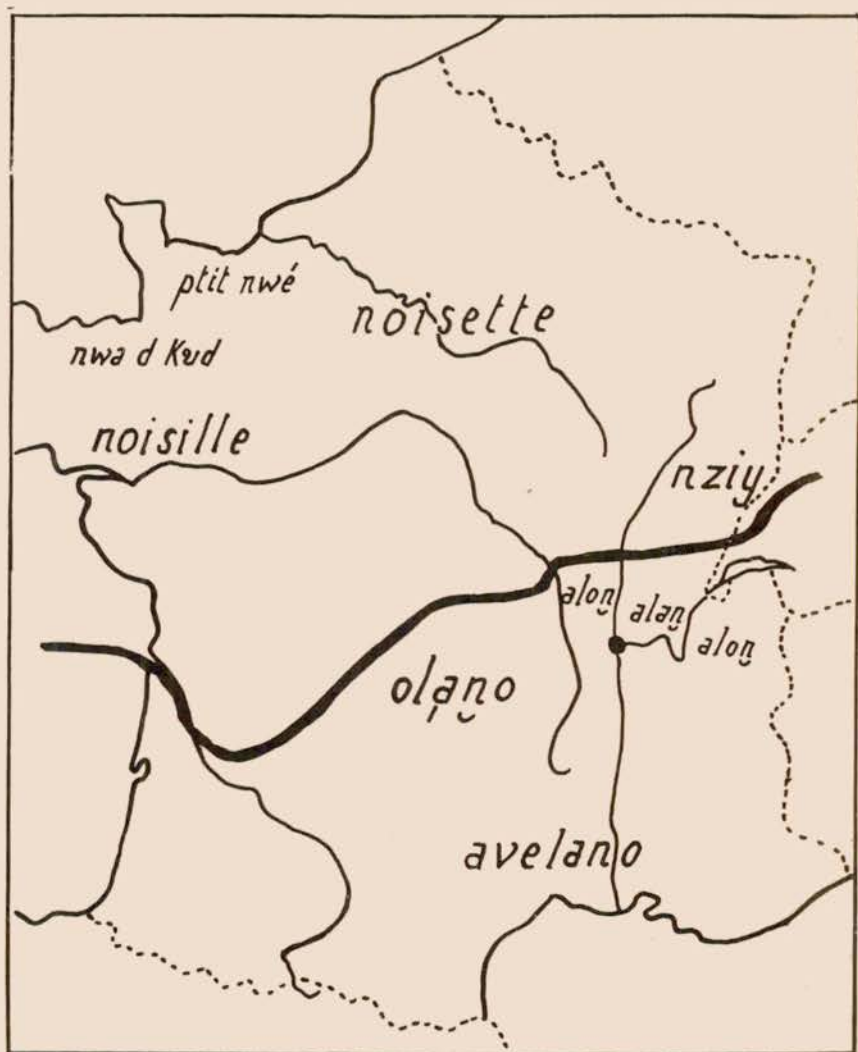
Ces deux types d'appellations de la noisette ont été continués en Gaule, où nous trouvons au Moyen Age : dans la moitié Nord, *noix menue* (qui correspond à NUX MINOR), *noisille* (on trouve le diminutif NUCICULA chez Isidore de Séville), et *noisette* qui fera fortune; et dans la moitié Sud, *avelanas*, *avilana*, *aulanas*, *aulaignas* (d'ABELLANA et \*ABELLANIA).

Ces deux types divisent aujourd'hui la France, comme le montre la carte 919 de l'ALF (carte 1). Au Nord d'une ligne allant de l'embouchure de la Gironde au lac de Neuchâtel on trouve *noisette*, *noisille*, *noix de coudre*, *petite noix* ...; mais au Sud de la même ligne, *avelana*, *aulayo*, *ôlay*, et par métathèse *aloy*.

Nous pouvons remonter de l'époque actuelle et du Moyen Age à la période de la romanisation. Il est très vraisemblable en effet que des mots dont l'étymon est évidemment latin, dont la localisation n'a pas été modifiée depuis le Moyen Age, ont été apportés chez nous par la romanisation à la place où ils sont encore. Nous obtenons la répartition suivante, à l'époque de la romanisation : dans la moitié Nord de la Gaule, NUX et NUCICULA; dans la moitié Sud, ABELLANA et son double \*ABELLANIA. La moitié Nord recouvre le domaine de la langue d'oïl; la moitié Sud, le domaine de la langue d'oc et du francoprovençal. Pour la

1. Les indications relatives aux mots latins ont été puisées dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1959, et dans le *Lexique des termes de botanique en latin* de J. André. — Je remercie M. François Thomas des remarques qu'il a bien voulu me communiquer à propos du neutre FAGUM.

désignation de la noisette, Lugdunum, avec la région qui en dépendait, avait donc fait le même choix que les cités du Sud, Orange, Avignon, Arles, Narbonne ... De la Narbonnaise le type ABELLANA gagna ensuite tout le Sud de la Gaule.



CARTE 1. — « noisette » d'après la carte 919 de l'ALF.

*Noms de l'anse.*

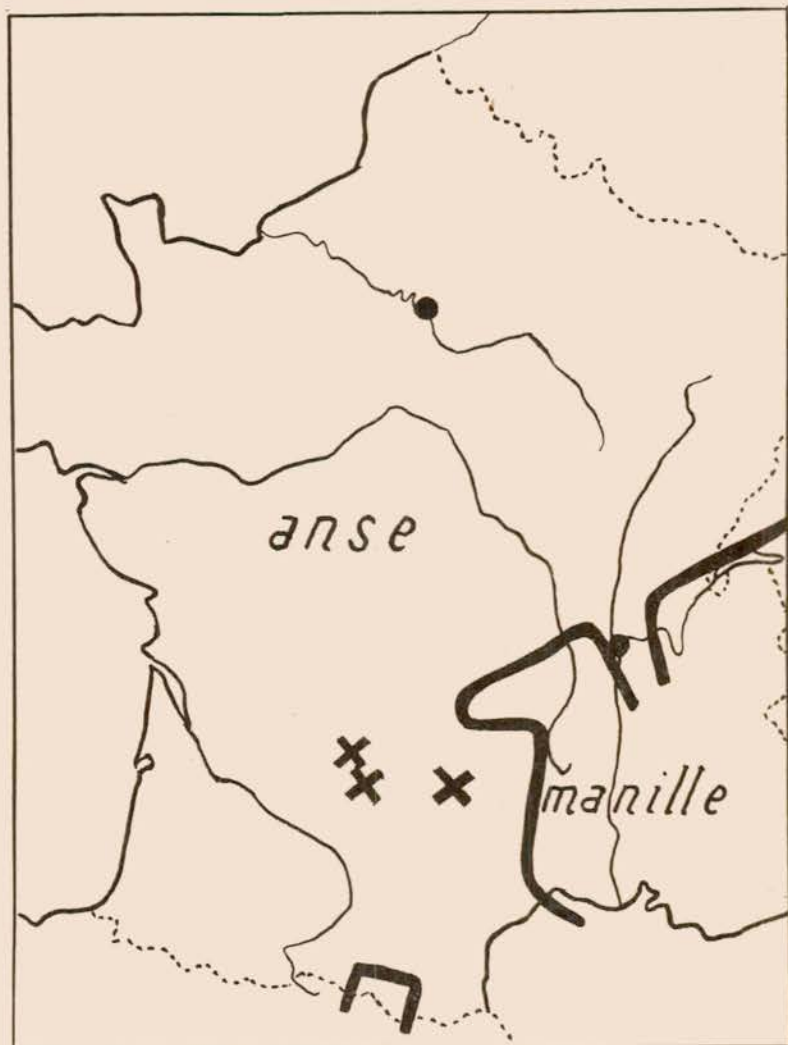
Le latin ANSA désignait toute espèce d'anse et de poignée. On le trouve représenté au sens d'« anse de vase, de panier » en castillan, en portugais et dans quelques dialectes d'Italie et de Sardaigne; et aussi en italien, en français et en catalan, mais sous une forme savante.

Un autre mot latin, MANICULA, dérivé de MANUS, et désignant particulièrement le manche de la charrue, prit le sens de « anse »; il vit sous la forme *manill(a)* à côté des successeurs de ANSA en Lombardie, en Espagne, en Catalogne et en France <sup>1</sup>.

Si l'on veut bien se reporter à notre carte 2, on verra que deux types se partagent aujourd'hui la France : *anse* occupe presque tout le territoire, tandis que *manille* occupe au Sud-Est un domaine qui va de la Suisse et du Massif Central aux rivages du Languedoc et de la Provence. Il est facile de reconnaître dans *anse* le latin ANSA et dans *manille* le latin MANICULA. Mais *anse* n'est pas le traitement populaire de ANSA; c'est un mot savant. Peut-on penser que ce mot savant, qui apparaît dans les textes au XIII<sup>e</sup> siècle, date de la romanisation, ou qu'il a remplacé une forme populaire qui aurait été \**ēze*, ou un autre nom dont nous ne savons rien? Quoi qu'il en soit, *manille* (de MANICULA) occupe dans le Sud-Est une aire qui nulle part ne pénètre dans le domaine d'oil.

Cette aire de *manille* a été certainement plus vaste autrefois. A l'Ouest elle devait s'étendre jusqu'au département de l'Ariège où subsiste encore un îlot conservateur, et jusqu'aux départements de l'Aveyron et du Lot où des auteurs de dictionnaires ont signalé *manille*. Au Nord, une curieuse poche qui s'ouvre dans le département de l'Ain et s'enfonce en Dauphiné jusqu'à Grenoble indique un recul de *manille*, au profit non seulement du français envahisseur *anse*, mais aussi de substituts que les patoisants empruntent aux notions voisines, ou créent pour sortir de la gêne où les placent la présence du mot ancien et celle du mot nouveau : *manèta*, *āsiri* dérivé de *ās*. L'aire totale de *manille* devait donc s'étendre autrefois à la plus grande partie du francoprovençal et au moins à la partie Est du domaine occitan, en gros les territoires romanisés par Lugdunum et les villes de la Narbonnaise. Nous apercevons, à l'époque de la romanisation, la répartition suivante : ANSA dans l'ensemble de la Gaule, mais MANICULA à Lugdunum et dans la Narbonnaise.

1. REW 490 et 5303, FEW ANSA et MANICULA.



CARTE 2. — «anse» d'après la carte 45 de l'ALF et l'article MANICULA de l'FEW.  
 X = attestations du type MANICULA d'après les dictionnaires.

*Autres noms communs à la Narbonnaise et à Lugdunum.*

Dans la moitié Sud de la France ainsi que dans le territoire francoprovençal la récolte de fruits porte un nom féminin singulier : *la fruta* (apr.

*frucha*, alyonn. *fruyti* et *fruyta*; *ALF* 120 et 615, *ALLY* 488). Ce nom est inconnu à la moitié Nord de la France, qui se sert uniquement d'expressions comme « beaucoup de fruits », « bien des fruits », « tout plein de fruits », « bravement de fruits ». Il est évident que *fruta* remonte à une forme latine neutre pluriel à sens collectif *FRUCTA*, qui a fait partie du vocabulaire latin de Lugdunum et de la Narbonnaise, mais a été inconnue, semble-t-il, de la Gaule chevelue<sup>1</sup>.

La brebis porte dans le Nord de la France le nom de *brebis* qui vient du latin *VERVEX*; dans le Sud-Ouest elle s'appelle *ouaille*, qui vient d'un diminutif du latin *OVIS*, *OVICULA*; et dans le quart Sud-Est elle se dit *fedà*, *feyà*, *fya*, qui est le latin *FETA*, employé par Virgile au sens de « brebis » (carte 3).

Toutes les cartes ne sont pas aussi faciles à étudier. L'*ALF* n'a pas de carte « courroie du joug ». L'*ALLY*, l'*ALMC* et les dictionnaires nous permettent cependant d'affirmer que le francoprovençal et les patois de la vallée du Rhône connaissent un type *joucle* qui remonte à un latin \**JUXTULA*, produit du croisement de \**JUGULA* et de *JUXTARE*, tandis que les autres patois ont un type *juille* qui vient de \**JUGULA*.

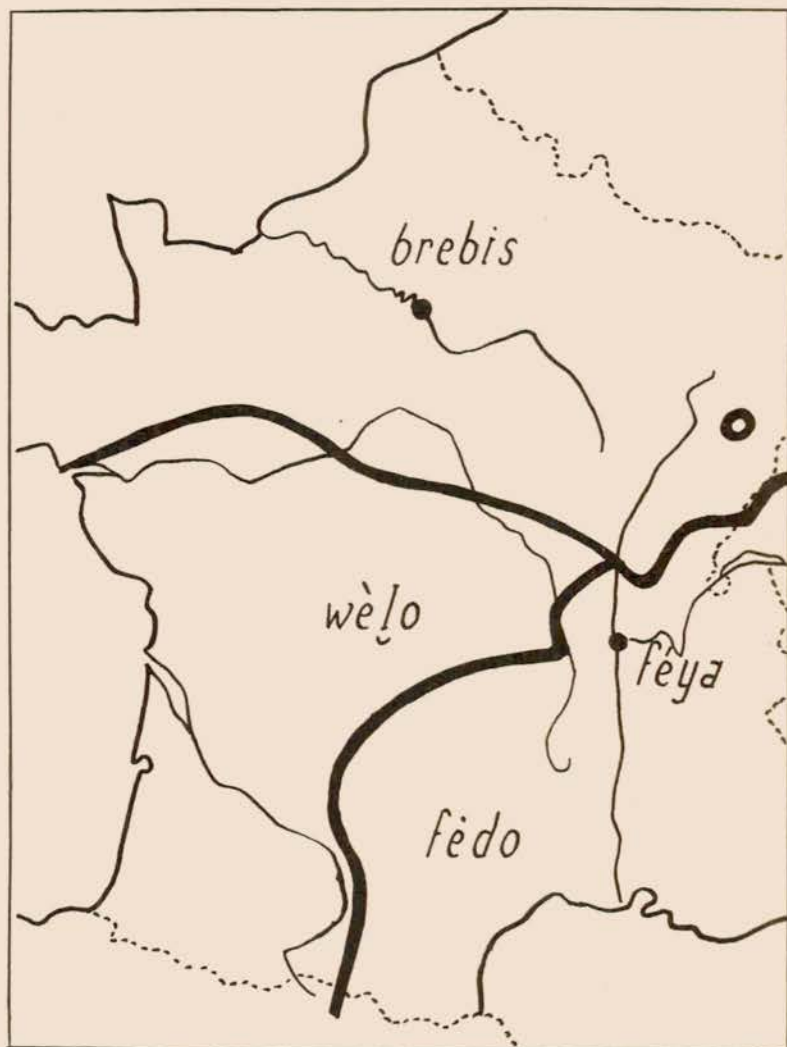
Parfois le recul des types méridionaux devant les types du Nord est tel que les cartes de l'*ALF* deviennent difficiles à interpréter. C'est le cas des noms de l'églantier. On aperçoit cependant dans le domaine d'oc un type *aglāsýé* qui est aussi le type du francoprovençal, tandis que le domaine d'oïl dit *églantier*. Or *églantier* suppose un latin populaire \**AQUILENTUM*, tandis que *aglāsýé* suppose \**AQUILENTIA*.

De la même façon la *saumure*, mot d'oïl, remonte à un latin *SALIMURIA*, tandis que les formes *murýo*, *mwaire* du francoprovençal et de la vallée du Rhône supposent la forme latine plus ancienne *MURIA*, pour *MURIES*.

On pourrait multiplier les exemples. Ils montrent que le francoprovençal et les patois d'oc, au moins ceux de la vallée du Rhône, ont en commun un certain nombre de mots ou de formes qui supposent des mots latins ou des formes latines semblables, différents de ceux et de celles que supposent les mots des dialectes d'oïl. Que conclure sinon ceci : au moment de la romanisation, Lugdunum et les villes de la Narbonnaise ont fait des choix identiques, les villes situées plus au Nord firent plus tard des choix différents. Dans ces choix, qui de Lugdunum et

1. *fruta* remonte jusqu'aux Vosges, comme il arrive à certains mots francoprovençaux, voir J. Jud, *Studies... presented to... Mildred K. Pope*, 1939, p. 225-240.

des villes de la Narbonnaise eut l'initiative? Au début ce furent évidemment les villes de la Narbonnaise, puisque Lugdunum fut fondée après elles. Mais il n'est pas interdit de penser que plus tard Lugdunum fut assez puissante pour imposer aux autres certaines de ses préférences.



CARTE 3. — « brebis » d'après la carte 173 de l'ALF.

○ = fwèyôt au point 54.

## B. — INDÉPENDANCE DE LUGDUNUM.

*Noms de la faîne.*

La carte 528 de l'ALF (des faînes) montre que le mot de langue d'oïl, *faîne*, a conquis aujourd'hui presque toute la France. On peut cependant apercevoir çà et là dans le Nord quelques formations récentes comme « châtaignes de hêtre », « petites châtaignes », « noix de hêtre » ..., et dans le Sud les résidus des anciens types occitans ou francoprovençaux<sup>1</sup> (carte 4).

L'ancien type occitan se présente sous les formes suivantes : *faya* (et le dérivé *fayus*) en Dauphiné et en Provence (points 920, 849, 865, 866, 868, 869, 877, 878), *şadzö* et *şatso* dans le Massif Central (705, 708, 714, et dans une aire assez vaste de l'Aveyron et du Tarn ; voir aussi la carte 264 de l'ALMC qui confirme les notations d'Edmont), *hayos*, *hateos*, *fagos*, *fajas* le long des Pyrénées, de l'Atlantique à la Méditerranée, enfin les dérivés *jayā*, *fayoné* en Haute-Vienne et en Dordogne.

L'ancien type francoprovençal n'apparaît qu'une fois en Dauphiné, au point 921. C'est un masculin *fā*. La carte 432 de l'ALLY nous le montre, toujours en Dauphiné, près de Vienne, au point 63 : *fè*. Le DTF, n° 2050, donne *fā* au p. 52 (Eydoche) et *fè* au p. 43 (Saint-Didier-de-Bizonnes)<sup>2</sup>. M. G. Åhlborn a relevé *fai* à Ruffieu. Le fichier d'A. Duraffour nous permet d'ajouter *fai* à Lacoux et *fè* à Rougemont, deux localités situées dans le Sud-Est du département de l'Ain. Enfin le *Dictionnaire Savoyard* de Constantin Désormaux enregistre *afa*, avec l'indication s. f., qui serait à vérifier.

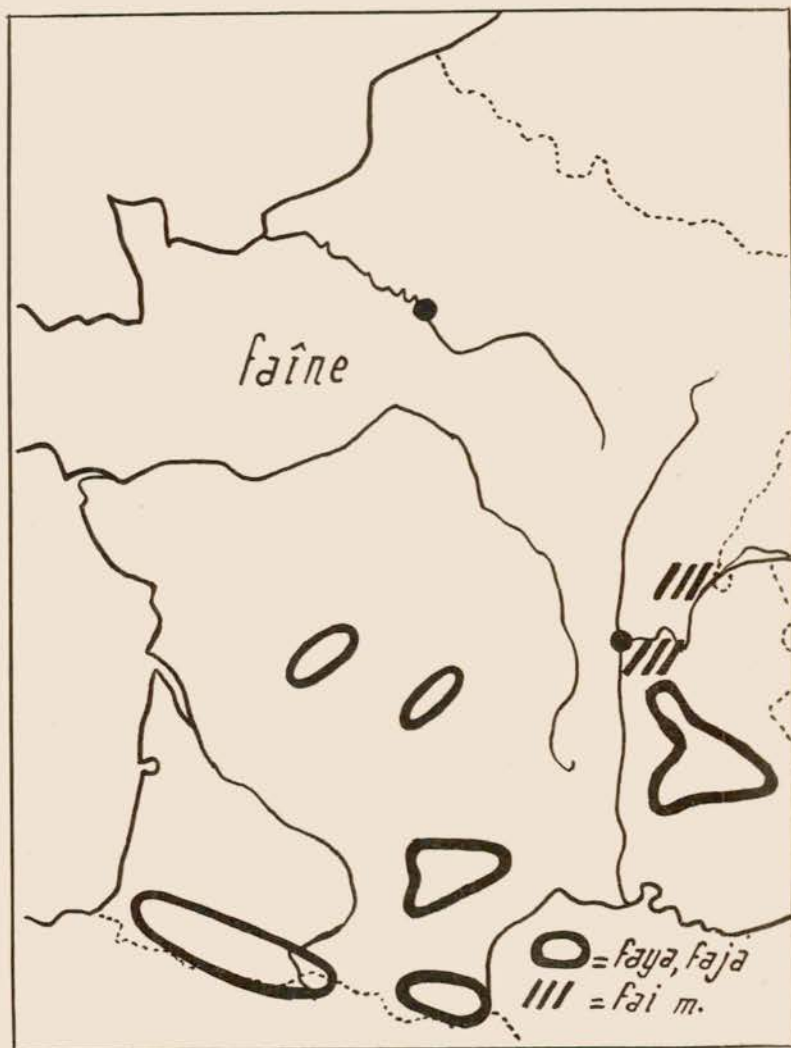
Nous avons donc trois types : un type d'oïl *la faîne*, un type d'oc *la faya*, et un type francoprovençal *le fai*. Ces trois types sont-ils anciens ? Il semble que oui, et qu'ils remontent à la romanisation.

Le type d'oc, *faya*, *fajo*, vient d'un adjectif tiré de FAGUS : FAGEUS,

1. Cette carte est typique de la situation actuelle des dialectes de France : les mots parisiens ont conquis presque tout le territoire, et seuls apparaissent dans la moitié Sud du pays les aires-témoins des anciens mots occitans ou francoprovençaux.

2. Le n° 2050 du DTF donne le genre féminin à *fa*, à *fè* et à *fēna*. En réalité, seule *fēna* est du genre féminin ; *fa* et *fè* sont masculins.

-EA. L'expression *FAGEA GLANS* « faïne » est ancienne, elle se trouve déjà chez Pline <sup>1</sup>. Ce type se retrouve en Italie et en Catalogne <sup>2</sup>.



CARTE 4. — « faïne » d'après la carte 528 de l'ALF et d'après d'autres sources.

1. « Namque alia fageae glandi figura, alia quernae... ». Pline emploie aussi les expressions suivantes : « fagi glans », « faginea glans ».

2. AIS 578\* ; Grieria, *Tresor, faja*.

Le type d'oïl, *faïne*, vient d'un autre adjectif dérivé de FAGUS : FAGINUS. L'expression GLANS FAGINA semble moins ancienne que FAGEA GLANS; on la trouve pour la première fois chez Marcellus Empiricus. Ce type est particulier à la France d'oïl.

Reste le type francoprovençal *fai* (*fè*, *fa*) masc. L'*FEW* (3, 367) ne le distingue pas clairement du féminin *faya*; un même paragraphe réunit l'un et l'autre. Or *fai* est différent de *faya*. D'abord il est masculin, et *faya* est nécessairement féminin. Ensuite il peut difficilement venir de l'adjectif FAGEUS, -EA. En effet si *faya* s'explique fort bien par l'expression attestée FAGEA GLANS, on ne connaît pas d'expression masculine signifiant « faïne » et comportant FAGEUS. FAGEUS > *fai* masc. « faïne » est donc une simple hypothèse de travail. Elle doit laisser la place à toute autre étymologie qui reposerait sur un mot masculin signifiant « faïne », et capable de donner phonétiquement *fai*.

Or ce mot existe. C'est le substantif latin FAGUM, neutre, « faïne » dans Pline. Le genre neutre de ce mot explique fort bien le masculin de son représentant francoprovençal. Quant à la forme *fai*, la phonétique montre qu'en francoprovençal le produit de FAGUM est bien *fai*. Sans doute la présence de formes *fau*, *fô*, *fè* « hêtre » (de FAGUS) dans l'Est du francoprovençal<sup>1</sup> pourrait-elle inciter à penser que chez nous la finale -AGU a un tout autre traitement phonétique : amuïssement de la vélaire *g*, production d'une diphtongue *au* qui peut se monophthonguer en *o*. Et cependant la forme *fayar* qui domine aujourd'hui en francoprovençal ne suppose-t-elle pas un mot simple *fai* dont *fayar* est dérivé par adjonction du suffixe -ar? Et les nombreux lieux dits *Le Fay* peuvent-ils être autre chose que des FAGUS? Y aurait-il donc deux traitements de -AGU en francoprovençal : *ai* et *au*?

La réponse a été donnée voilà des années par A. Duraffour dans sa thèse *Phénomènes généraux d'évolution phonétique*, aux pages 126 et 127, consacrées à FAGU, LACU et au suffixe -ACU. Duraffour montre que dans les formes anciennes des noms de lieux de l'Ain *Fay* et *Fau* alternent, comme alternent dans les patois *lai* et *lo* « lac, -s », tandis que -ACU, finale de noms de lieux nécessairement au singulier, donne toujours *ay*. La clé de ces alternances est donnée par l'opposition du singulier *la* « lac » avec le pluriel *lô* « lacs » (*Les sept Laux*). Duraffour conclut : « Il faut admettre ...

1. ALF 690 « hêtre », 691 « les hêtres ».

une alternance primitive \**lai* -*lau(s)* avec amuïssement ancien de *s* flexionnel »<sup>1</sup>.

Dans ces conditions le *FAGUM* neutre de Pline est selon toute vraisemblance le père du *fai* francoprovençal et il faut ajouter un article *FAGUM* à l'*REW* et à l'*FEW*.

Ainsi nous apparaît clairement la division de la France en trois domaines : oïl, oc, francoprovençal. Trois termes latins *FAGEA*, *FAGINA*, *FAGUM* se sont partagé notre pays, et cette division remonte à l'époque de la romanisation. A ce moment, les villes anciennement romanisées de l'ancienne Provincia, Arles, Orange, Avignon et aussi Narbonne, ont pu choisir un mot dans le lexique latin, tandis qu'un peu plus tard Lugdunum, fière de son importance, en choisissait un autre, et que plus tard encore les villes du Nord préféraient un troisième. Il est bien naturel que la Provincia ait choisi le mot usuel *FAGEA* (*GLANS*), et que le Nord plus tardivement romanisé ait choisi l'expression plus tardive (*GLANS*) *FAGINA*. Pourquoi Lyon a-t-il préféré le plus vieux mot, le plus classique, le *FAGUM* de Pline ?

Avant de répondre à cette question il faut examiner d'autres cartes.

#### *Noms de la fraise.*

On sait que le nom latin de la fraise était *FRAGUM*, -ī neutre, mot que les auteurs ont employé surtout au pluriel, *FRAGA*, pluriel neutre, a comme il fallait s'y attendre, donné naissance à un *FRAGA* féminin singulier, dont les successeurs se trouvent en Roumanie, dans les Grisons, en Italie et en France<sup>2</sup>.

Si nous considérons la carte 608 « fraise » de l'*ALF*, nous nous apercevons qu'elle nous révèle une histoire linguistique parallèle à celle de « faïne ». C'est l'histoire de la domination de la forme parisienne *fraise*.

1. En explicitant la pensée de A. Duraffour, on admettra deux points de départ dans l'évolution des finales en -*ACU*, -*AGU* :

— *AC(U)*

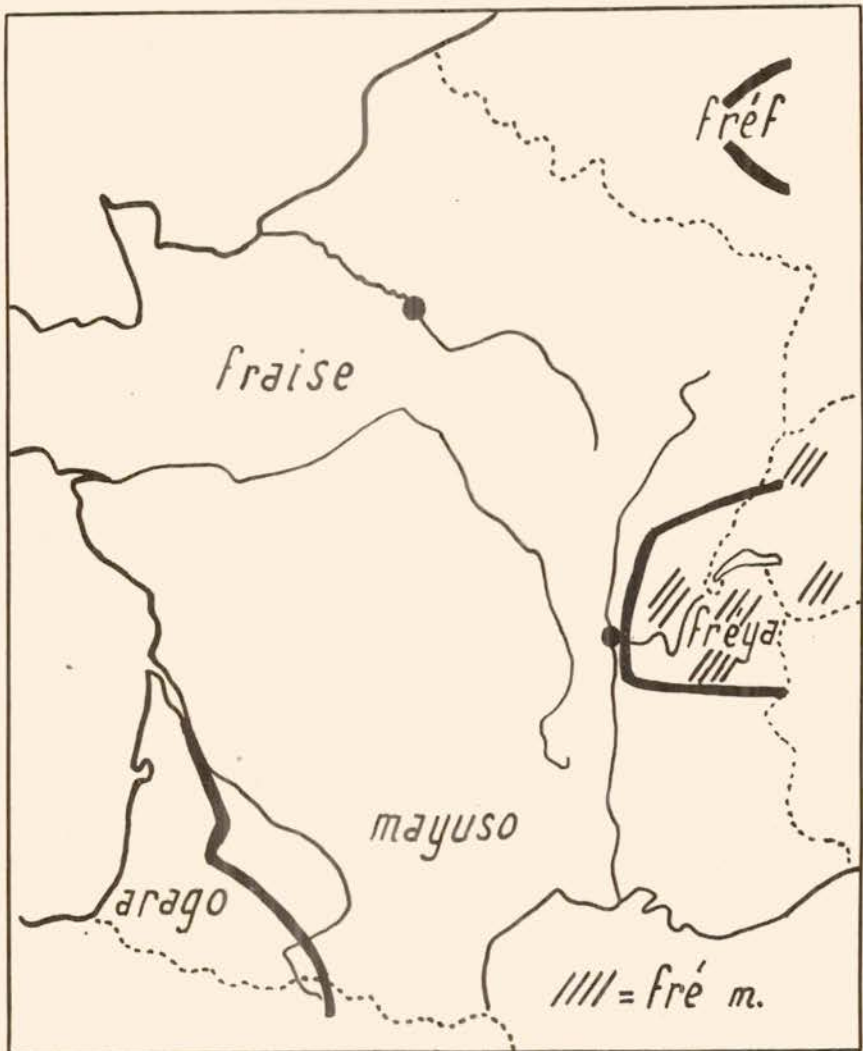
— *A(C)US*

Dans le premier cas *U* final s'est amuï ; dans le second *U* final a été conservé par la présence de *s* de flexion, et *C* intervocalique devant *U* s'est amuï. Ces deux évolutions sont parfaitement conformes aux tendances phonétiques de nos dialectes, comme d'ailleurs à celles de l'ancien français.

2. *FEW* 3, 749.

*Revue de linguistique romane.*

FRAGA avait donné *fraga* dans le Sud, *fraya* en francoprovençal et sans doute *\*fraie* en territoire d'oïl. Mais, sous l'influence de *framboise*, *\*fraie*



CARTE 5. — « fraise » d'après la carte 608 de l'ALF et d'autres sources.

devint *fraise*, forme qui a conquis presque tout le pays. Seules subsistent trois aires-témoins où vivent toujours les successeurs directs de FRAGA :

une aire gasconne *frage*, *arago*, une aire wallonne *frév*, *fréf*<sup>1</sup>, une aire francoprovençale *fréya*<sup>2</sup> (carte 5).

On peut conjecturer que le type *fraga*, *fréya*, *frév*, issu phonétiquement de FRAGA a couvert autrefois tout l'espace qui s'étend entre les trois aires conservatrices<sup>3</sup>.

Or, à l'intérieur de l'aire francoprovençale conservatrice de FRAGA, on rencontre des formes masculines dont voici la liste :

D'après l'ALF, *frī* au point 63.

*frē* aux points 927, 935, 954, 978 et 989.

*frē* au point 988<sup>4</sup>.

D'après l'ALS, *fréy* au point 122 (Saint-Marcel).

*frōy* au point 131 (Noasca).

*frē* au point 132 (Ronco Canavese).

D'après Constantin-Désormaux, *fré* dans trois localités de Savoie et dans deux autres de Haute-Savoie.

D'après les papiers Duraffour, *fré* ou *frâ* dans au moins trois localités de l'Ain.

Les relevés de M. Tuillon présentent notamment *ō frē* à Lagnieu (Ain), à Samoens et Vallorcine (Haute-Savoie).

Que peut bien être ce type masc. *frē* « fraise » ? A-t-il été tiré du féminin *fraya*, *fréya* comme le propose l'FEW<sup>5</sup> ? On pourrait admettre que *frē* masculin a été tiré de *frē* féminin, si la fraise appelait en France le genre masculin. Or, bien loin de l'appeler, elle semble le repousser, puisque, en dehors de *frē*, tous les noms de la fraise que présente l'ALF

1. Haust explique *frév* par FRAGA + FAVA, la fraise s'appelant *rodje séve* à Faymonville et Robertville, *Bulletin de Toponymie et Dialectologie*, VIII, 1934, p. 467.

2. L'aire francoprovençale *fréya* comprend, suivant l'ALF, la Suisse Romande sauf la région non francoprovençale du Nord, la Haute-Savoie, un point du Val d'Aoste, trois points de la Savoie, un point de l'Ain et deux points du Jura. Cette aire semble se continuer plus à l'ouest par un ilot *fréya* dans les Terres Froides (ATF carte 167) et par des formes féminines *fra*, *fré* dans le département de l'Ain (fichier Duraffour, et communication de M. Tuillon).

3. Ce type latin n'a pas fait complètement disparaître un type plus ancien que l'on trouve encore aujourd'hui sous les formes *mayuso*, *maduea*, *maos*, dans des régions conservatrices situées dans la moitié Sud de la France.

4. D'autres *frē* ou *frī* sont peut-être masculins, mais l'ALF n'en a pas donné le genre. Je n'indique que les formes marquées par Edmont du sigle m.

5. FEW 3, 749 : « ist eine aus dem fem. neu zurückgebildete mask. form » ; la note 8 ajoute : « Sie direkt mit et. FRAGUM zu verbinden geht nicht an. Vgl. FAGUS ».

sont des féminins : *fraise fraga*, *mayusa*. Il faut donc rechercher une autre explication <sup>1</sup>.

Celle qui se présente est que *fré* masculin vient de FRAGUM. Dans cette région, FRAGUM doit donner phonétiquement *frai*, puis *frè*, *fré*, comme FAGUM donne *fai*, *fè*, *fé*. FRAGUM, dont nous savons qu'il a vécu en Roumanie (roumain *frag*) et en Italie (émilien *fro*) <sup>2</sup> a donc aussi vécu dans notre domaine.

Comment faut-il donc nous représenter la répartition des mots désignant la fraise pendant la période de romanisation ? Sans doute de la façon suivante : un vieux mot (ou plusieurs) en \*MAG(G)-, \*MIGG- (*mayusa*, *migōda*) continua de vivre à côté des envahisseurs latins. Les villes de la Narbonnaise, premiers centres de romanisation, adoptèrent FRAGA, fém. sing. Plus tard les autres centres de romanisation suivirent cet exemple. Mais Lugdunum préféra le neutre singulier à sens collectif FRAGUM et l'irradia dans tout le domaine où se fit sentir l'influence lyonnaise, c'est-à-dire le domaine francoprovençal. Le FRAGA de la Narbonnaise avait-il déjà pénétré dans cette région ? Y pénétra-t-il bien plus tard sous la forme *fraya* ? Il est impossible de le dire. Mais la présence de la forme féminine *fraya* à côté de la forme masculine *fré* prouve que les deux types coexistent depuis longtemps.

#### *Noms de la poire.*

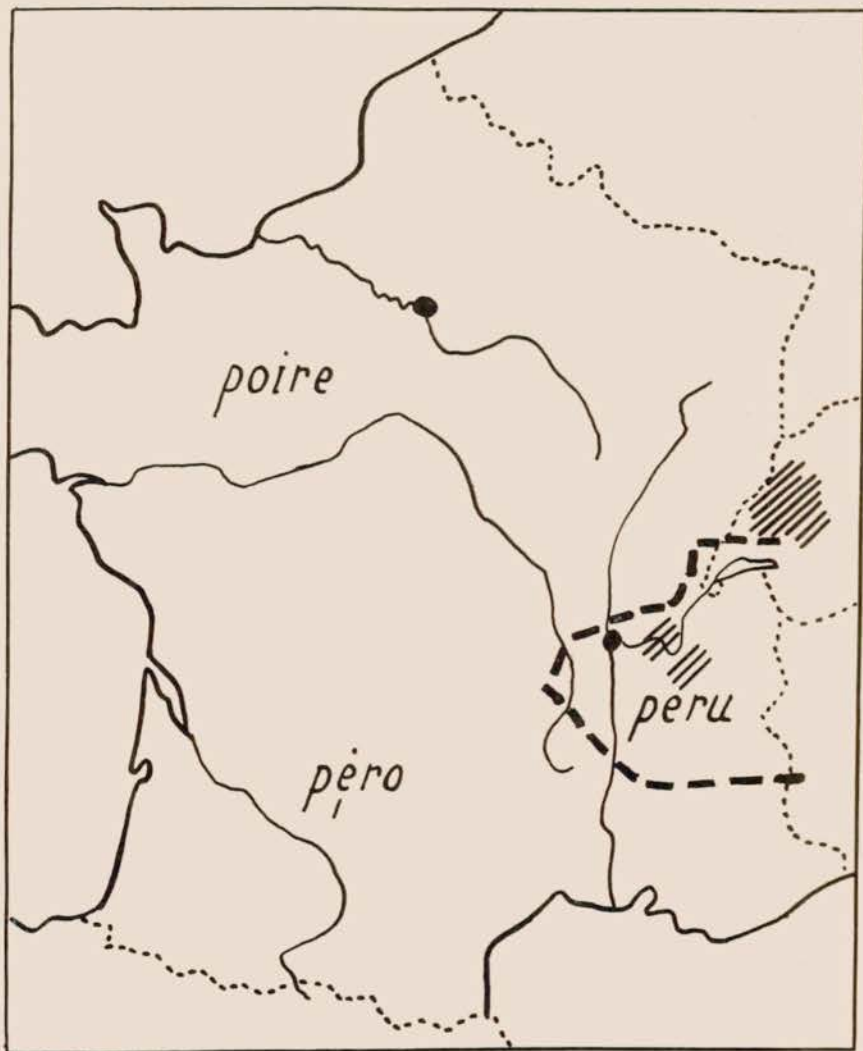
Voici un autre fruit, la poire. Comme la faîne et la fraise, elle avait en latin un nom neutre PIRUM. En latin populaire impérial la forme pluriel PIRA fut prise pour un féminin singulier. Et c'est PIRA fém. sing. qui a donné le français *poire* et le provençal *pera*. PIRUM cependant n'avait pas disparu partout. Il a donné de nombreuses formes masculines dans les dialectes de l'Italie, et il survit en Suisse Romande, dans les cantons de Fribourg et de Neuchâtel (ALF 1047, points 71, 63, 62, 61, 60, 50...) sous la forme masculine *pær*, d'où le français local *un poire* (Pierrehumbert) <sup>3</sup>. Carte 6.

1. Plus vraisemblablement les nombreux *fré* aujourd'hui féminins que l'on trouve dans l'Ain et en Haute-Savoie sont-ils d'anciens masculins devenus féminins sous l'influence du fr. *fraise* et des autres noms féminins de la fraise.

2. Rohlfs *Hist. Gram. der Itali. Sprache*, n° 16 et n° 217 ; AIS 610, points 423, 424, 443, 444.

3. Dans le français local du Forez on entend dire de la même façon « un poire ». Mais le genre masculin de ce mot peut être dû à l'influence du type *pèru*. Cet usage ne suppose pas forcément l'existence, à date ancienne, en Forez, d'un \**pèr* masculin « poire ».

Dans le reste du domaine francoprovençal la présence du dérivé *pèru*, *pèri* ne permet pas de déceler la présence d'un ancien *pèr* masculin. Du



CARTE 6. — « poire » d'après la carte 1047 de l'ALF et d'autres sources.

--- aire de *pèru*.  
 /// *pèr* m.

moins dans l'*ALF*. Mais le fichier d'A. Duraffour nous a conservé deux précieuses notations. Les voici :

*p̄r* m. à Innimont, près de Belley, dans l'Ain ;

*p̄r<sup>o</sup>* m. à Saint Pierre de Soucy, près de Montmelian, en Savoie. En considérant la place de ces deux reliques nous pouvons affirmer qu'une aire beaucoup plus vaste que la Suisse Romande a connu autrefois dans le domaine francoprovençal le m. *per* « poire ». Nous pouvons donc dorénavant inscrire dans le dictionnaire étymologique du français un article *PIRUM*, fr.pr. *p̄r*, à côté d'un article *PIRA*, fr. *poire*, pr. *pera*. Nous devons ajouter ce nom masculin de la poire à la liste des autres noms masculins des fruits en francoprovençal : *le fai* « la faine », *le frai* « la fraise ».

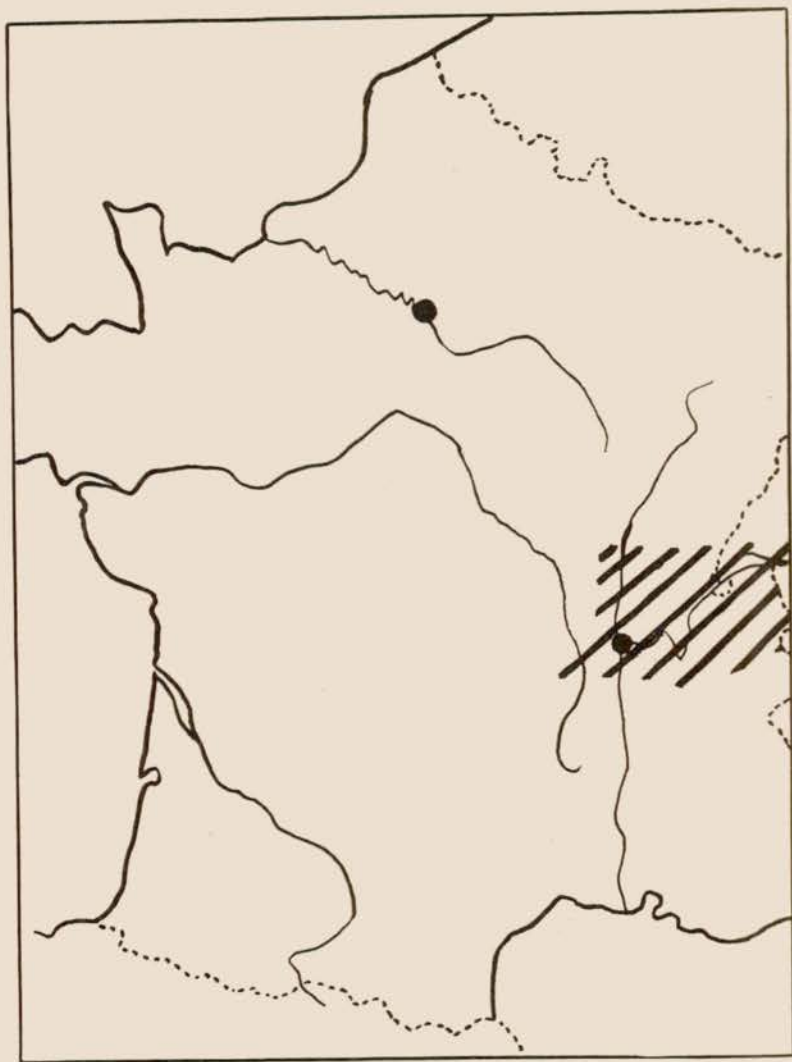
*PIRUM* au lieu de *PIRA*, *FRAGUM* au lieu de *FRAGA*, *FAGUM* au lieu de *GLANS FAGEA* OU *FAGINA*, ces choix révèlent un goût singulier de nos ancêtres Lugdunenses pour le neutre et particulièrement pour cette répartition de genre qui réserve au neutre la désignation du fruit, tandis que le féminin en -*us* sert à désigner l'arbre. C'est là une répartition ancienne en latin, et conforme à la grammaire la plus stricte. On sait que le latin impérial tendit à perdre ce neutre et à lui substituer les formes féminines tirées du pluriel ou les expressions du type *FAGINA GLANS*, *FAGEA GLANS*... Lugdunum, fière d'être la capitale des Gaules, aurait-elle été un centre de purisme, attaché aux mots anciens et aux formes du passé ? M. von Wartburg, découvrant dans les patois francoprovençaux des représentants de *VORTEX* forme archaïque de *VERTEX*, ne semble pas éloigné de l'hypothèse que je présente aujourd'hui <sup>1</sup>.

Une affectation de beau langage conduit non seulement au purisme et à l'archaïsme, mais aussi au vocabulaire poétique. Le choix de *FETA*, mot de Virgile au sens de « brebis », n'aurait-il pas été fait d'abord par Lugdunum avant de passer aussi à la Narbonnaise ?

Le fr.pr. *molar* « tertre, colline » semble bien être, lui aussi, un emprunt fait par Lugdunum au vocabulaire poétique. On sait que le nom commun *molar* « tertre » ne se trouve que dans le domaine francoprovençal. La carte 7 offre les attestations actuelles de ce mot d'après les atlas et les dictionnaires. *Molar* présente une aire non cohérente, typique des mots en recul, qui s'étend toutefois à peu près sur tout le domaine francoprovençal. La carte 8 nous offre par département le nombre des attesta-

1. *FEW* 14,633.

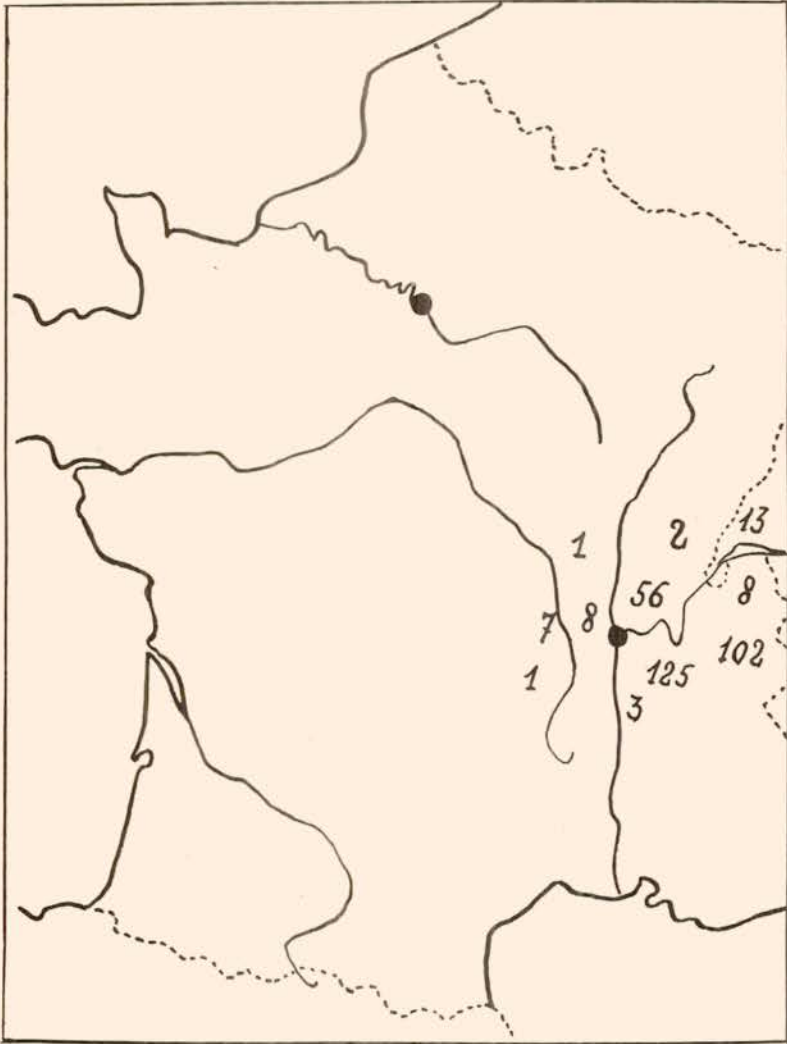
tions du toponyme *Molard* : Isère 125, Savoie 102, Ain 56, Haute-Savoie 8, Rhône 8, Loire 7, Drôme 3, Jura 2, Puy-de-Dôme 1, Saône-et-Loire 1 ; nous avons trouvé aussi 13 Molard en Suisse. Malgré les lacunes que



CARTE 7. — *molar* « tertre » dans les patois.

/// aire de *molar* « tertre ».

présente notre information <sup>1</sup> on voit que *Molard* nom de lieu forme une aire de même étendue que *molar* nom commun.



CARTE 8. — Molard toponyme.  
Nombre de toponymes par département.

1. Les dictionnaires topographiques sont loin d'être complets et plusieurs départements n'en possèdent pas.

Or le frpr. *molar* paraît remonter à un emploi substantivé de l'adjectif latin MOLARIS au sens de « grosse pierre », « rocher ». Cet emploi se trouve dans l'*Enéide* de Virgile et dans les *Métamorphoses* d'Ovide <sup>1</sup>. On le trouve encore chez un Lyonnais du v<sup>e</sup> siècle, le précieux Sidoine Apollinaire <sup>2</sup>.

Il est trop tôt pour conclure. Il faudra apporter bien d'autres exemples des choix faits par Lugdunum. Cependant, dès maintenant, Lugdunum apparaît, me semble-t-il, comme un centre de romanisation qui, pour une part, a accepté le latin de la Narbonnaise et, pour une autre, a affirmé l'indépendance de ses choix dans le sens du purisme, de l'archaïsme et de la poésie.

P. GARDETTE.

1. *Enéide* VIII, 250, *Métamorphoses* III, 59.

2. Sur *molar* lire mon article dans *Studi in onore di Angelo Monteverdi*, Modena 1959, pages 254 à 268.